**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 98 (2001)
**Heft:** 6

**Rubrik:** Inspectorat

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Inspectorat

## Canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs,

Avec un mois de mars des plus humides, avril frileux et guère favorable pour nos colonies, nos abeilles répondent une fois encore à notre attente. Les rares journées favorables n'ont certes pas permis d'effectuer un contrôle complet du cheptel. Il a fallu procéder à des visites ultrarapides pour s'assurer que tout allait pour le mieux. Malgré cela et à l'instant où je prends mon stylo bille, les hausses ont été posées et certaines se sont remplies comme par miracle. A la lecture de ces quelques lignes, j'espère que mai vous aura apporté la récolte tant attendue.

**Lutte alternative contre varroa, mesures d'hygiène élémentaires, travaux et observations du mois de juin**

Toutes les interventions dans les ruches dérangent et stressent les colonies. En observant ce qui se passe aux trous de vol et sur les fonds ou tiroirs à varroas, l'apicultuer peut, avec l'expérience acquise, définir le comportement, les besoins et surtout l'état sanitaire de ses protégées. En cas de doute ou de nécessité, il procédera au contrôle minutieux des colonies « suspectes ». Si l'apparence du couvain, voire des abeilles, vous inquiète, **faites appel à votre inspecteur des ruchers sans attendre.** En cas de découverte de maladie, certaines précautions sont à prendre en attendant l'intervention de votre agent sanitaire:

- cesser toute visite des colonies;
- marquer la ou les ruches douteuses;
- au besoin, resserrer les entrées;
- désinfecter vos ustentiles (lève-cadre, brosse, pince et enfumoir);
- se laver les mains et mettre les habits souillés immédiatement au lavage.

Ces nettoyages doivent **être complétés par la désinfection** de tout ce qui a été en contact avec la ruche incriminée. Passer à la flamme les éléments et outils incombustibles, utiliser l'alcool à brûler ou de l'eau javellisée pour les mains et le solde de vos accessoires ou outils apicoles. A ce propos, je vous signale qu'un produit désinfectant appelé « Sanosil » est à disposition chez M. & B. Carrupt, case postale 45, 1606 Forel, tél. (021) 781 26 88. Cette solution diluée ne présente aucune toxicité pour l'homme et les abeilles. Son emploi est donc plus aisé et fort efficace, avec un pouvoir désinfectant antiviral reconnu.

**Limitation des infestations des colonies par varroa**

- Découpe du cadre à mâles dès qu'il est operculé.
- Nettoyage régulier et contrôle des fonds à varroas. Contrôle du nombre de parasites morts; si plus de trois varroas par jour, effectuer un ou deux traitements ponctuels à l'acide formique (entre les récoltes).
  *Procédé:* placer une éponge de ménage 15/15, imbibée de 30 ml d'acide formique à 60 %, au-dessus du couvain.
- Traiter les derniers essaims avant l'operculation du couvain.

- Former des essaims artificiels si nécessaire et procéder à la mise en ruche sur cires gaufrées et nourrissement idem les essaims naturels.
- Composer des nucléis en prélevant des cadres de couvain et abeilles de vos plus fortes colonies. Rappel : plus vous tardez dans cette tâche, plus le nombre de cadres de couvain et le volume d'abeilles nécessaire seront importants. Procéder aux traitements de circonstance.
- Vous procurer les acaricides nécessaires (voir programme de distribution publié dans la Revue SAR de mai, page 239).
- Commander vos reines auprès des fournisseurs ou, mieux encore, faites votre propre élevage de reines (téléphoner aux moniteurs de votre région).

Bon travail, bonne continuation et plein succès dans votre rucher !

Salutations.

**L'inspecteur cantonal : *P.-A. Bonzon***


**À VENDRE**

**nucléis**

sur 4, 5, 6 cadres DB, reines sélectionnées..

**Gerber Jean-Philippe, Crissier, tél. (021) 634 40 66,** heures des repas.

**À VENDRE**

**10 RUCHES DB**

avec cadres, hausses, etc.

**S'adresser à : Daniel Hubert, 1880 BEX, tél. (024) 463 11 78.**

**À VENDRE**

**tabac pour pipe et enfumoir**

**Fr. 6.–** par kg, min. 2 kg + port.

**A. Duruz, 1743 Villarsel-le-Gibloux**
Commande par carte postale ou **par tél. 026/411 23 31, dès 19 h.**

**À VENDRE** dès le 15 mai

**reines carnioliennes 2001**

très douces, issues de souches sélectionnées à fort rendement.

Prix : **Fr. 33.–** tout compris.

**Robert Praz, route du Sanetsch 54, 1950 Sion. Tél. 027/322 48 19.**